

Roquesérière le 20 mars 2019.



Union Nationale des Combattants
Section de Roquesérière
102 Gde rue Tolosane
31380 ROQUESERIERE

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

SECTION CANTONALE DE ROQUESERIERE

Bonjour à toutes et à tous,

La section cantonale U.N.C. De Roquesérière, Azas, Montpitol, en présence de D. Bévilacqua président départemental, a tenu son assemblée générale à Azas le samedi 9 février 2019.
Merci Madame le Maire pour votre accueil.

Qu'ils nous soient permis de vous présenter ainsi qu'à vos familles nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Avant de commencer notre A.G. observons une minute de silence pour nos combattants décédés et ayons une pensée pour tous ceux qui souffrants n'ont pu être présents.

Excusé : Madame E. Collas, Mr.J. Saintenac.

Sont présents :

Pour Azas : Madame Chr. Antonsanti maire d'Azas. Messieurs Y. Alvarez, M. Fassier,
B, Tourret.

Pour Montpitol : Monsieur le maire Th. Auriol. Madame M.J. Astruc.
Messieurs A. Auriol et J. Biga membres du bureau.

Pour Roquesérière : Monsieur le maire J.C. Miquel. Madame M. Cognet adjointe.
Messieurs R. Andress, M. Mayoux.
Messieurs R. Cayrou et J.F. Vidal membres du bureau.

ORDRE DU JOUR

RAPPORT MORAL :

Notre association se veut avant tout porteur de ce devoir de mémoire que nous devons à tous ceux qui ont servi la France jusqu'au péril de leurs vies et qui aujourd'hui, par leur engagement protègent notre pays. Ayons une pensée pour François dans le génie combattant et Charles dans les parachutistes, deux jeunes de 20 ans, tous deux de Roquesérière.

Nous tenons à remercier nos trois communes pour leur implication dans l'organisation des différentes cérémonies organisées pour la célébration du 11 novembre 1918, centenaire de la Grande Guerre 14-18..

COMPTE RENDU D'ACTIVITE PAR Mr. A. AURIOL :

Dix réunions ont été nécessaire pour la préparation de la commémoration à Montpitol du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

La veille du 11, tout avait été calé par Messieurs Boulet, Verdié et par Mr. Vidal pour l'envoi des couleurs, l'emplacement des Porte-drapeaux ainsi que le déroulement du protocole, le tout supervisé par Mr. Le maire de Montpitol Th. Auriol.

Les cérémonies, à l'église et au Monument aux Morts ont été empreintes de recueillement, de respect et de solennité.

Merci à Mr. M. Laurens pour la fabrication du mât.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité, nous avons pu consommer le fameux repas du poilu qui fut très apprécié par les convives.

Les chants des élèves du R.P.I. de Montpitol/Roquesérière, les lectures de correspondances de Soldats écrites peu avant leur mort parfois même la veille, lues par M.J. Astruc, M. Sèverac et A. R. Juan ont ému les nombreux habitants des trois communes présents l'après-midi, certains étant eux-mêmes des descendants de ces hommes morts au combat.

L'exposition permanente organisée par l'U.N.C. sous le chapiteau a remporté un vif succès tant par les objets et documents authentiques des soldats ayant participé à la guerre 14-18 que par le diaporama élaboré et commenté par Michel Mayoux, que d'ailleurs nous remercions pour son travail et en particulier pour ses recherches sur les Soldats des trois communes morts au combat.

Nous avons regretté que le manque de temps n'ait pas permis de visionner sereinement cette très belle rétrospective de Michel et pour palier à ce manquement l'U.N.C. se propose de revivre ce diaporama lors de la Fête de la Victoire qui se déroulera à Roquesérière le 11 novembre 2019.

Merci à ceux qui ont monté et démonté le chapiteau.

Toutes les commémorations ont été célébrées dans chaque communes.

Le 9 novembre à Azas pour la cérémonie du 11 novembre, les enfants de l'école aidés par leurs enseignants ont réalisé et offert à tous un Bleuet de France, gentille attention de leur part.

Après le Monument aux Morts, nous avons eu le plaisir d'être invités à déjeuner avec les Enfants de l'école qui pour cette occasion avaient décoré la salle de la cantine et le préau au trois couleurs.

Au cours du vin d'honneur offert par la municipalité, nous avons pu découvrir une exposition de documents sur la guerre de 14-18 et en même temps répondre au nombreuses questions posées par les Enfants.

Merci pour cette initiative qui nous a profondément touchée.

COMPTE RENDU FINANCIER PAR Mr. R. CAYROU :

Pour 2018, nous comptons 19 adhérents au sein de notre section.

Dix sept adhérents avec journal : 20 euros.

Deux adhérents sans journal : 12 euros.

Lors de notre dernière A.G.en février 2018, nous avons prévu d'augmenter la cotisation de deux euros, passant ainsi de 20 à 22 euros.

Ventilation de la cotisation pour 2019 :

Journal.....	9 euros
Coti..nationale.....	4,50
Coti..départementale.....	2 euros
Section locale.....	6,50 euros
Total.....	22 euros.

Dépense pour le centenaire de la Grande-Guerre organisé à Montpitol :

Affiches, papeterie, flyers, repas, chauffage du barnum,,,, : 532 euros ,

Apéritif : 72 euros.

Subventions mairies : 290 euros.

Au 01/01/2019, nous avons en trésorerie : 633,68 euros.

Sur le livret bleu : 1634,71 euros réservé pour l'action sociale.

Pour le centenaire de la Grande- Guerre, notre demande de subvention auprès de la Communauté de Communes a reçu un avis négatif car l'événement ne relevait pas de la compétence de la C3G ?

Toujours dans le cadre des festivités du centenaire, et pour célébrer dignement la Fête de la Victoire, une nouvelle demande de subvention sera présentée à la Communauté de Communes.

Nous remercions monsieur le maire de Roquesérière qui après l'échec subi auprès de la C3G , c'est impliqué personnellement pour une demande de subvention auprès du Conseil Départemental, qui après étude du dossier devrait nous attribuer une aide de 290 euros, Merci à Madame Sabine Geil-Gomez et Didier Cujives ,
Conseillers Départemental du canton de Pechbonnieu.

DEMISSION ET ELECTION DU NOUVEAU BUREAU :

Le président J.F. Vidal déclare que lui et son bureau sont démissionnaires.

Monsieur Michel Fassier doyen d'âge de l'assemblée assure l'intérim et demande si parmi l'assemblée il y a des candidats ?

Aucune candidature n'ayant été formulée, J.F. Vidal se présente et est accepté à l'unanimité.

Après avoir remercié l'assemblée pour la confiance accordée, il propose de renouveler le bureau dans son ensemble, ce qui est accepté à l'unanimité.

Madame Martine Cagnet demande à rentrer au bureau comme secrétaire adjointe chargée des relations extérieures et Monsieur Michel Mayoux comme photographe officiel.

A l'unanimité, ces deux demandes sont acceptées.

Les trois référents, Martine Cognet et messieurs Yves Alvarez et J-C. Boulet restent en place.

Voir organigramme du nouveau bureau en annexe 1.

INFORMATIONS NATIONALES PAR Mr.Denis BEVILACQUA :

La section félicite notre président départemental pour ses nouvelles fonctions au sein du bureau national :

- 1) En plus de mes fonctions de président départemental de l'U.N.C. , j'ai été nommé administrateur national et je suis membre du bureau national, membre de la commission communication et recrutement ainsi que membre du groupe de travail sur l'avenir de l'association UNC.
- 2) Dans un but de renforcer nos effectifs, nous devons optimiser le recrutement, notamment des Soldats de France et des OPEX .
- 3) Carte du combattant : à compter du 1er janvier 2019, les militaires ayant servi en Algérie jusqu'au 1er juillet 1964 pourront formuler une demande de la carte du combattant.

Pour toutes informations complémentaires prendre contact avec le bureau de l'UNC.

CALENDRIER DES CEREMONIES :

Voir en annexe.

ACTIONS ENVISAGEES POUR 2019 :

Comme envisagé en 2018, nous allons remettre à l' honneur l'utilisation des stickers auto-collants bleu blanc rouge, lors des grandes cérémonies.

Vide grenier : peut-être participer avec une autre association à ce type de manifestation.

Participation au forum des associations.

Transmission des infos UNC aux mairies par mails.

2019 sera l'année de la fête de la Victoire de la Grande-Guerre 1914-1918 .

Rappel historique :

- Signature du Traité de Versailles, traité de paix signé le 28 juin 1919 entre l'Allemagne et les Alliés.

- Défilé du 14 juillet 1919 : c'est le grand défilé de la Victoire, en mémoire des morts et disparus, Le défilé de l'année 1919 est certainement le plus important de l'histoire militaire, toutes les armées alliées sont présentes.

La parade se termine avec la procession des chars d'assaut, symbole des nouvelles

forces mécanisées.

Pour cet anniversaire, l'UNC, désire être présent afin de marquer ce souvenir, non pas pour le 14 juillet mais pour le 11 novembre 2019.

ORGANISATION DE LA FETE DE LA VICTOIRE LE 11 NOVEMBRE 2019 :

Dimanche 10 novembre, mise en place d'une exposition sur la Grande-Guerre de 1914-1918 , soyez prêt à ressortir vos objets et documents pour cette occasion.

Déroulement de la journée du lundi 11 novembre :

Messe à 11 heures, suivie de la cérémonie au Monument aux Morts avec remise de décoration.

Repas de la section ouvert à toutes et à tous ainsi qu'aux sympathisants.

Après le repas, visite de l'exposition qui sera suivie d'un diaporama retraçant les derniers instants des soldats de nos trois communes dont les noms sont inscrits sur nos Monuments aux Morts.

Pour l'organisation de cet anniversaire, d'autres informations vous seront fournies en temps voulu.

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE L'UNC :

Dans le cadre d'une nouvelle attribution des locaux pour les associations organisée par la municipalité, notre local sera positionné au premier étage de la mairie. Un monte personne, pour les personnes handicapées pourra être utilisé le cas échéant. Ce nouveau local octroyé par la mairie a été remis à neuf et ne demande qu'à être opérationnel dans les prochains jours. Pour cela, la municipalité a pris l'initiative avec la coopération des Combattants, d'organiser une inauguration officielle de ces locaux qui se fera le dernier dimanche d'avril, c'est à dire :

le 28 Avril ,

après la cérémonie au Monument aux Morts commémorant la Journée nationale de la Déportation.

Tous les adhérents et sympathisants sont invités à cette inauguration.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le maire de Montpitol pense que lorsque les écoles participent aux cérémonies au Monument aux Morts, les discours ne sont pas adaptés à leurs âges. La remarque est judicieuse et pleine de bon sens, il faut réfléchir, au moins pour une prise de parole, à ce que cela soit compréhensible et adapté aux enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, nous nous sommes retrouvés autour d'un vin d'honneur offert par l'UNC .

Bonne lecture à tous. Bien amicalement.

Pour l'UNC, le président J.F. Vidal :

BUREAU DE L'UNC POUR 2019 :

PRESIDENT D'HONNEUR : Madame Chr. Antonsanti, maire d'Azas.
Monsieur Th. Auriol, maire de Montpitol.
Monsieur Jc. Miquel, maire de Roquesétière.

PRESIDENT DEPARTEMENTAL : Monsieur D. Bevilacqua.

PRESIDENT DE LA SECTION : Monsieur J.F. Vidal.

VICE-PRESIDENT : Monsieur J. Biga.

SECRETAIRE : Monsieur A. Auriol, J. Saintenac.
Madame M. Cognet, chargée des relations extérieures.

TRESORIER : Monsieur R. Cayrou.

CONSEIL D'ADMINISTRATION: Messieurs A. Auriol, R. Cayrou, J. Saintenac.

PORTE- DRAPEAUX : Messieurs A. Auriol et J. Biga.

PHOTOGRAPHE : Monsieur M. Mayoux.

REFERENTS : Pour Roquesérière, Madame M. Cognet.
Pour Azas, Monsieur Y. Alvarez.
Pour Montpitol, Monsieur J.C. Boulet.